

CÉSAR ET LE BRUIT DES LÉGIONS ROMAINES À BIBRACTE



■ TRAIT DE CATAPULTE EN FER (L. 64 mm).

La catapulte propulse de lourdes flèches armées de fer. C'est en quelque sorte la mitrailleuse des Romains. (Découverte de 2000).

22

Pendant ses quelques semaines passées à Bibracte, de fin septembre aux derniers jours de décembre 52 av. J.-C., Jules César rédigea les sept premiers livres (chapitres) de ses commentaires sur la Guerre des Gaules, le *Bellum Gallicum* ou *De Bello gallico*, témoignage précieux sur les événements qui marquèrent l'histoire de nos régions. Le général romain y consigne qu'il prit ses quartiers d'hiver dans la capitale des Eduens après sa victoire à Alésia. Doit-on l'imaginer seul sous sa tente ou retiré dans le calme d'une maison gauloise occupé à écrire ? Sûrement pas. César était entouré d'une légion (6000 hommes), tout au moins d'une garde rapprochée. Il est en effet logique de supposer, avec Christian Goudineau, que les quartiers du vainqueur étaient conçus pour résister à toutes manifestations de résistance, toujours possibles de la part d'une population, certes considérée comme immédiatement soumise, mais qui, quelques mois auparavant, avait accueilli « une assemblée générale de toute la Gaule » (ou presque !) convoquée à Bibracte par le jeune chef victorieux de Gergovie, Vercingétorix, désormais humilié et enfermé dans une geôle romaine. Il ne faut donc pas prendre César à la lettre : son hivernage s'est plus vraisemblablement déroulé dans un camp installé à proximité de la ville gauloise, sur une colline proche du mont Beuvray, voire à ce carrefour routier déjà important qu'était le site de la future ville d'Augustodunum.

Lorsqu'on visite l'oppidum de Bibracte ou le musée, ce que l'on perçoit, ce sont les modes de vie des Gaulois, leurs techniques artisanales, les échanges commerciaux qu'ils entretenaient avec le monde

méditerranéen, les formes de leur habitat voire le contenu de leur chaudron. Les témoins de la guerre ne sont évoqués que très indirectement, à travers « les processus de romanisation » qui apparaissent de façon évidente dans les modes de construction ou de consommation. Il est néanmoins légitime de se poser la question : reste-t-il des traces matérielles de l'occupation militaire romaine à Bibracte ?

A l'occasion d'une table ronde consacrée aux *militaria* (objets militaires) césariens en Gaule qui s'est tenue au Centre archéologique européen en 2002, les archéologues ont fait l'inventaire des objets associés à la sphère militaire qui ont été retrouvés sur l'oppidum. Qu'ils soient de tradition gauloise ou romaine (ce qui n'est pas toujours facile à dire), ces quelque cent vingt objets concernent aussi bien l'équipement offensif que défensif, l'artillerie, les accessoires de vêtement ou l'équipement du cavalier ou du cheval.

L'armement offensif est la catégorie la mieux représentée avec une soixantaine d'objets souvent fragmentaires : trois épées, une douzaine de fragments de fourreaux d'épées (bouterolles, gouttières), une vingtaine d'armes de hast ou de jet : fer de lance, fers à douille, talon ou tête de pilum, six pointes de flèches, dix balles de frondes et surtout trois traits de catapulte dont un incendiaire, témoins indubitables de la présence de l'artillerie romaine.

L'armement défensif comprend une vingtaine d'objets : quatre umbones (pièce métallique bombée qui maintient les différents éléments du bouclier et protège la main) et plusieurs fragments d'orle (gout-

tière métallique qui renforce le rebord d'un bouclier), de menus éléments de cuirasse en bronze (boucles sans charnières à plaque rectangulaire) et de cotte de maille, cinq fragments de casques dont un presque complet... recyclé en louche par un fondeur de bronze !

A côté de la panoplie militaire, il existe des objets qui, sans être de l'armement, peuvent indiquer la présence militaire : boîtes à sceau (petites boîtes métalliques qui protégeaient le sceau de cire appliqué sur le lien fermant un colis ou un courrier), boucles de ceinturon, frette de suspension de fourreau, agrafes de baudrier et surtout des dizaines de clous de chaussures. Faut-il associer à cet attirail des pièces d'équipement de chevaux (éperons et hipposandales) ?

Des installations complètent les indices de présence militaire, comme la vingtaine de fours culinaires répartis sur la nécropole du col du Rebut au pied de l'oppidum ; de telles batteries de fours (un four pour une tente de 8 soldats) équipent les camps romains, toujours aménagés selon le même plan. Ce camp est également évoqué par un piquet de tente (typiquement romain !) retrouvé sur ce site. Un rempart léger formé d'une levée de terre précédée d'un fossé délimite une petite fortification avancée devant la Porte du Rebut, qui a tous les caractères d'un retranchement provisoire.

Intra-muros, sur l'oppidum, la répartition des objets offensifs (balles de fronde, traits de catapultes...) dans le secteur non urbanisé du Porrey ou dans le quartier du Parc aux Chevaux évoque des assauts, des échauffourées, tandis que les objets plus personnels (boucles de ceinturons) retrouvés dans l'habitat peuvent être interprétés comme des objets commémoratifs de batailles ou conservés par des vétérans établis dans la ville.

La chronologie des objets montre une fourchette de datations recouvrant toute la période d'occupation de l'oppidum, soit des périodes antérieures à la conquête jusqu'à l'époque augustéenne, en passant par la période césarienne. Un quart de ces *militaria* peut être imputé avec certitude à l'équipement en usage dans les légions romaines de la fin de la République au début de l'Empire. Ils révèlent l'irruption des légions romaines en Gaule chevelue à cette époque. Certaines pièces d'armement sont à relier à des événements survenus ultérieurement, entre la mort de César et le règne d'Auguste ; elles témoignent d'une occupation durable ou d'une réoccupation de l'oppidum liée à la politique de stabilisation du territoire gaulois.

Enfin, si les fouilles n'ont pas permis d'appréhender précisément les vestiges liés à l'hivernage de César et des légions sur le site en 52 av. J.-C., les sols sur lesquels les contemporains de César ont marché sont aujourd'hui mis au jour au cœur de la ville, notamment dans le secteur du forum de la Pâture du Couvent.

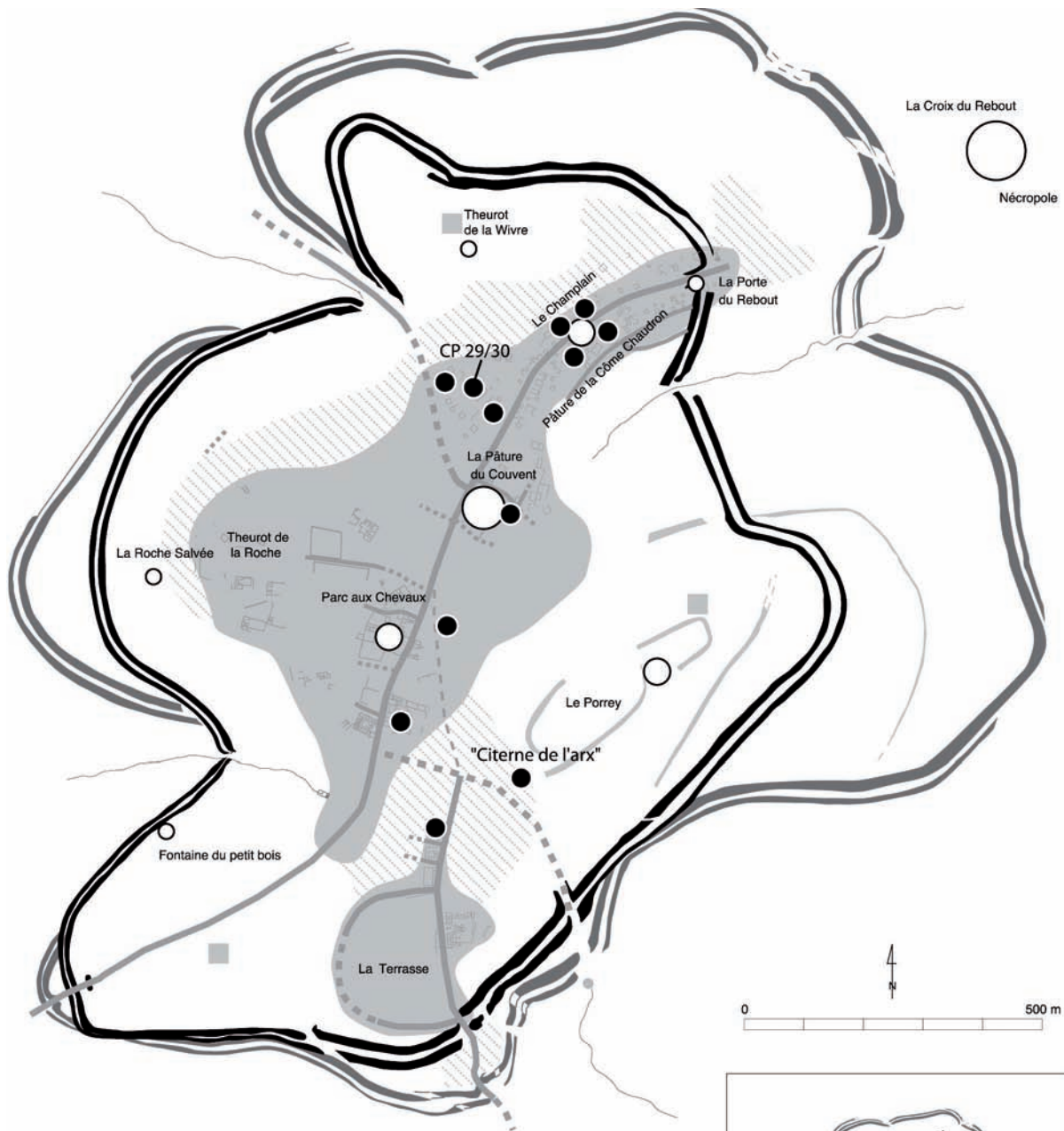
Si donc les données archéologiques sont insuffisantes pour donner de la consistance au séjour de César ou à la meurtrière bataille des Helvètes, qui se déroula en 58 avant J.-C. quelque part entre le mont Beuvray et l'Arroux, la présence militaire romaine est bien réelle à Bibracte, comme sur un grand nombre de sites gaulois occupés au 1er siècle avant J.-C. Ce fait montre que la présence de militaires romains en armes — qui étaient d'ailleurs pour une bonne partie des «auxiliaires» gaulois dont l'équipement était moins rigoureusement standardisé que celui des légions — a fortement marqué la vie quotidienne de la Gaule dans les décennies qui ont suivi la guerre. D'ailleurs, on dit que, certains jours, parmi le bruissement des branches, on entend encore résonner le bruit des caligae sur le pavé de la grande voie de l'oppidum... ■

BIBLIOGRAPHIE

César et la Gaule, par Christian Goudineau. Paris : Errance, 2000
Sur les traces de César, *militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, sous la direction de Matthieu Poux. Glux-en-glenne : Bibracte, 2008. (coll. Bibracte ; 14). (article sur Bibracte pp. 103-139).



■ CASQUE EN FER du milieu du 1er siècle avant J.-C. (gaulois ou romain ?) retrouvé dans un atelier de la Côte Chaudron... transformé en louche de fondeur. (Découverte de 2001).



24

En grisé, occupation dense attestée ou restituée.
En trames, occupation probable.
Carrés, occupation ponctuelle.

- 1-4
- 5-14
- 15-30
- 30+
- Fouilles anciennes (1865-1895)
- Fouilles récentes

